

Image not found or type unknown



Contrat de professionnalisation & heures supplémentaires

Par **Renono_old**, le **27/11/2007** à **21:40**

Bonjour,
Je suis actuellement en contrat de professionnalisation et au sein de mon entreprise il m'arrive de faire quelques heures supplémentaires, et je voulais savoir si mes heures supplémentaires doivent être calculé sur la base du tarif heure SMIC ou celui de mon contrat de professionnalisation? c'est à dire mes heures doivent être payer 8.44 ou 5.49 (-21ans)
?merci.